

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de l'association « Sol à tous – Tous au Sol » du 1^{er} septembre 2020 à la salle 1 de la ferme du Manoir à Nyon

Excusés : Béatrice Bovy - Estelle Divorne - Frédéric Evard - Richard Fencz - Arlette Haldimann - Pascale Henriod - Arlette Maye - Evelyne Mérat, Hugo Pichelin.

Présents : Manuela Bezzi (secrétaire) - Alex Braunwalder - Mette Bovenschulte - Yves Cudré - Didier Jotterand - Valérie Mérat (présidente) - Anouck Penel (trésorière) - Claire-Lise Trost.

Ce PV est pris par Manuela Bezzi, secrétaire.

Note : bien que n'étant pas mentionnée dans le PV de l'AG 2019, Arlette Maye s'était également excusée pour l'AG 2019.

1. Accueil

Valérie Mérat, présidente, ouvre l'assemblée à 19h35, et souhaite la bienvenue à tous. Yves Cudré est désigné comme scrutateur.

2. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 19 mars 2019

Le PV de l'AG 2019 est accepté à l'unanimité.

3. Adoption du rapport du Comité sur l'activité 2019

Lecture du rapport d'activité par la présidente. Le rapport du comité est adopté à l'unanimité.

Question d'Alex : combien de membres actifs compte l'association ? Sur les 80 membres inscrits, il y a environ 20 membres qui viennent souvent et sont considérés comme membres actifs.

Question de Mette : est-ce qu'il y a un nombre suffisant de membres pour les sorties ? Avant le confinement il y avait toujours suffisamment de membres, mais il y a moins de monde depuis le Covid. Cependant, ce n'est pas dérangeant d'être peu car c'est plus facile à gérer, et la seule sortie qui nécessite vraiment beaucoup de monde est la Désalpe.

4. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes (période du 1^{er} mars 2019 au 29 février 2020)

Lecture du rapport par la trésorière Anouck Penel:

- Stabilité des cotisations due aux mails de rappel de la présidente.
- Trois tickets ont été égarés (cause : déménagement d'Anouck et difficulté de Valérie à transmettre les tickets).

5. Adoption des comptes et décharge à l'Organe de contrôle des comptes

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes par Didier Jotterand.

L'argent des trois tickets perdu a été remboursé par la présidente et nous demandons pour la suite que Valérie accepte d'être remboursée même en l'absence de ticket.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité et les vérificateurs déchargés par 6 voix sur 8 (2 abstentions).

6. Démissions et candidatures au Comité et à l'Organe de contrôle des comptes, élections

Il n'y a pas de démission, et Yves Cudré et Didier Jotterand restent vérificateurs des comptes.

Valérie envisage parfois de quitter son poste de présidente d'ici quelques années mais elle se dit que si elle quitte, personne ne reprendra la présidence de cette association.

Alex propose de prévoir pour chaque sortie un remplaçant pour pouvoir suppléer Valérie le cas échéant (nous pourrions faire un tournoi pour les remplaçants).

Anouck et Alex sont d'accord d'être remplaçant pour les sorties.

7. Communications de nos interlocuteurs et article La Côte (Courrier des lecteurs, SDD, bilan de fin d'année)

Valérie a écrit un Courrier des lecteurs suite à l'article de La Côte « Les surprises de la désalpe ». Un article a été publié dans La Côte (voir ci-dessous).

8. Semaine DécouVertes à Nyon en juin 2019 : bilan

Il y a eu un article sur Sol à Tous dans le journal « La Côte » le 12.06.2019 suite à la semaine DécouVertes à Nyon.

9. Manifestations annulées à cause du Covid-19

Plusieurs manifestations ont été annulées suite au Covid-19 : Festival du film vert, journée pédagogique au Primaire à Nyon, ramassages ordinaires.

10. Site internet www.solatous.ch et sa gestion future

Floriane Bertchen, webmaster et membre de SAT, s'est proposée pour gérer le site internet. Ce faisant, elle s'est rendue compte que le logiciel utilisé pour créer le site internet était vieux, et que le site n'était pas très bien construit. Valérie a mis en contact Floriane et le bénévole qui a construit le site, et l'idée c'est que Floriane refasse un site plus simple et facile à mettre à jour et qu'elle reprenne la gestion du site.

Question d'Alex : est-ce qu'on peut déjà mettre des informations sur le site ? Pas pour l'instant. Valérie relance Floriane pour savoir où elle en est avec la gestion du site.

11. Nouveau flyer en préparation par une graphiste

Alex a proposé que sa fille Mia, graphiste, fasse un nouveau flyer. Elle a proposé plusieurs designs (photo, dessins) et plusieurs visuels pour mieux mettre en évidence les quantités ramassées (tant de bouteilles ramassées correspond à la distance Nyon-Prangins).

Alex va payer sa fille pour ce travail via un don qu'il fera à l'association. Un grand merci à lui ! Les personnes présentes relèvent l'excellente qualité du projet et se prononcent plutôt pour les dessins que pour les photos.

Etape suivante : le comité va se pencher sur ces propositions et en choisir une.

12. Nouvelles de notre coopération avec Surfrider dans le cadre du projet OSPAR à Allaman (le 16^e ramassage d'avril 2020 ayant été annulé pour cause de Covid)

La 16^{ème} sortie a été annulée à cause du Covid-19, cependant le rapport a quand même été généré car Surfrider a décrété qu'en cas de force majeure, on peut faire un rapport sur 15 ramassages au lieu de 16. Nous sommes libres de faire ce que nous voulons de ce rapport, et nous pouvons l'envoyer à qui nous voulons.

Proposition de destinataires pour ce rapport : Commune d'Allaman, La Côte, ASL, CIPEL, Service environnement de l'Etat de Vaud, Commune de Nyon, WWF (section eaux), la maison de la rivière (Tolochenaz), ProNatura, La Salamandre, Terre & Nature, Département de l'Environnement, Association de communes pour la gestion des déchets (APEC ??), Stop mégots, etc.

Remarque d'Alex : le rapport est un peu léger concernant l'analyse et les solutions proposées, est-ce que nous pourrions faire une annexe pour enrichir ou synthétiser ce rapport ? Nous n'avons pas l'expertise pour enrichir ce travail. Nous pouvons mettre un lien sur Surfrider pour permettre aux gens d'accéder aux autres rapports OSPAR, ou éventuellement au rapport compilant tous les ramassages (si un tel rapport existe).

Valérie va faire un communiqué de presse avec le rapport en pièce jointe.

Remarque de Didier : il faudrait mettre dans l'article de presse un lien sur le rapport

12. Proposition de la présidente de renoncer aux cotisations : débat et vote

Il y a beaucoup d'argent sur le CCP mais nous dépensons peu et la gestion du compte prend beaucoup de temps aussi bien à la présidente qu'à la trésorière (c'est l'activité qui prend le plus de temps).

A l'époque, l'argument pour augmenter les cotisations de 5.- à 10.- CHF était que cela motive les gens à venir ramasser, or il semble que cela ne soit pas le cas.

Remarque d'Alex : on est plus impliqué si on donne de l'argent, mais ça n'a aucun sens si ça donne plus de travail. On pourrait proposer aux gens de faire des dons, et arrêter de courir après les cotisations.

Proposition de Valérie : on pourrait arrêter les cotisations (et par là-même arrêter de vérifier si les gens ont payé et faire des relances) et encourager les gens à faire des dons. Valérie a l'impression que certains membres se sentent moins obligés de venir ramasser s'ils payent leurs cotisations. Ce dont nous avons besoin, c'est d'avoir des gens qui participent, et pas d'avoir de l'argent sur un compte.

Remarque d'Alex : ça ne vaut pas peine de courir après les gens pour 10.- CHF.

Valérie envoie un mail aux personnes qu'elle n'a pas vu depuis 3 ans, et les informe que sans nouvelle de leur part, elle les désinscrit de l'association.

Question d'Yves : si on trouve quelqu'un pour faire le suivi des cotisations, est-ce que Valérie serait d'accord de garder les cotisations ? Valérie a l'impression que le fait de payer fait que les gens ne viennent pas. En 2019, il y a 2-3 personnes qui ont refusés d'être membre à cause de la cotisation, car ils ne trouvent pas normal d'être bénévole et de devoir payer une cotisation.

Remarque de Valérie : si on a besoin d'argent, on peut toujours faire une recherche de fonds, ou une demande de subvention à la Commune de Nyon.

Si nous enlevons les cotisations, les statuts et la charte doivent être modifiés car ces documents mentionnent une cotisation.

L'annulation des cotisations est acceptée par 7 voix sur 8 (1 voix contre).

Nous proposons de modifier les statuts comme suit :

Art. 5 : les ressources de l'Association sont constituées par des dons ou legs, par des produits des activités de l'Association et, le cas échéant, par des subventions des pouvoirs publics. Les membres qui ne participeraient pas aux ramassages durant trois ans pourront être automatiquement désinscrits. L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Ses engagements sont garantis par ses biens, à l'exclusion de toute responsabilité personnelle de ses membres.

Le changement des statuts est accepté à l'unanimité.

Remarque d'Anouk : nous pourrions mentionner sur le site internet les raisons pour lesquelles nous avons annulé les cotisations (plus important pour nous d'avoir des participants que de l'argent).

13. Désalpe de septembre 2020

La désalpe 2020 est annulée. Le programme du 2^e semestre 2020 est surtout axé sur Nyon pour éviter le covoiturage et les transports en commun.

14. Divers et propositions individuelles

Alex se porte volontaire pour gérer le site internet. L'idée c'était que Floriane gère le site mais on peut imaginer qu'Alex soit en support ou en remplacement de Floriane.

Mette est prête à aider Valérie pour l'administration.

Les nouveaux statuts et la nouvelle charte seront envoyés aux membres après l'envoi du PV.

15. Distribution de dépliants et cendriers de poche

La séance est levée aux environs de 21h20.